

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGENCE DE COMMUNICATION SPECIALISEE
EN CONSEIL EVENEMENTIEL ET DIGITAL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E
TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2023 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE DE COMMUNICATION
SPECIALISEE EN CONSEIL EVENEMENTIEL ET DIGITAL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
COMMUNICATION
CONSEIL ET STRATEGIE MARKETING
OPERATIONEL EVENEMENTIEL ET DIGITAL
PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M SASSO HENRI JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10274 du 14/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66436/GTCA/RC/2023 du 14/09/2023

